

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

L'Agence régionale de la biodiversité Ile de France

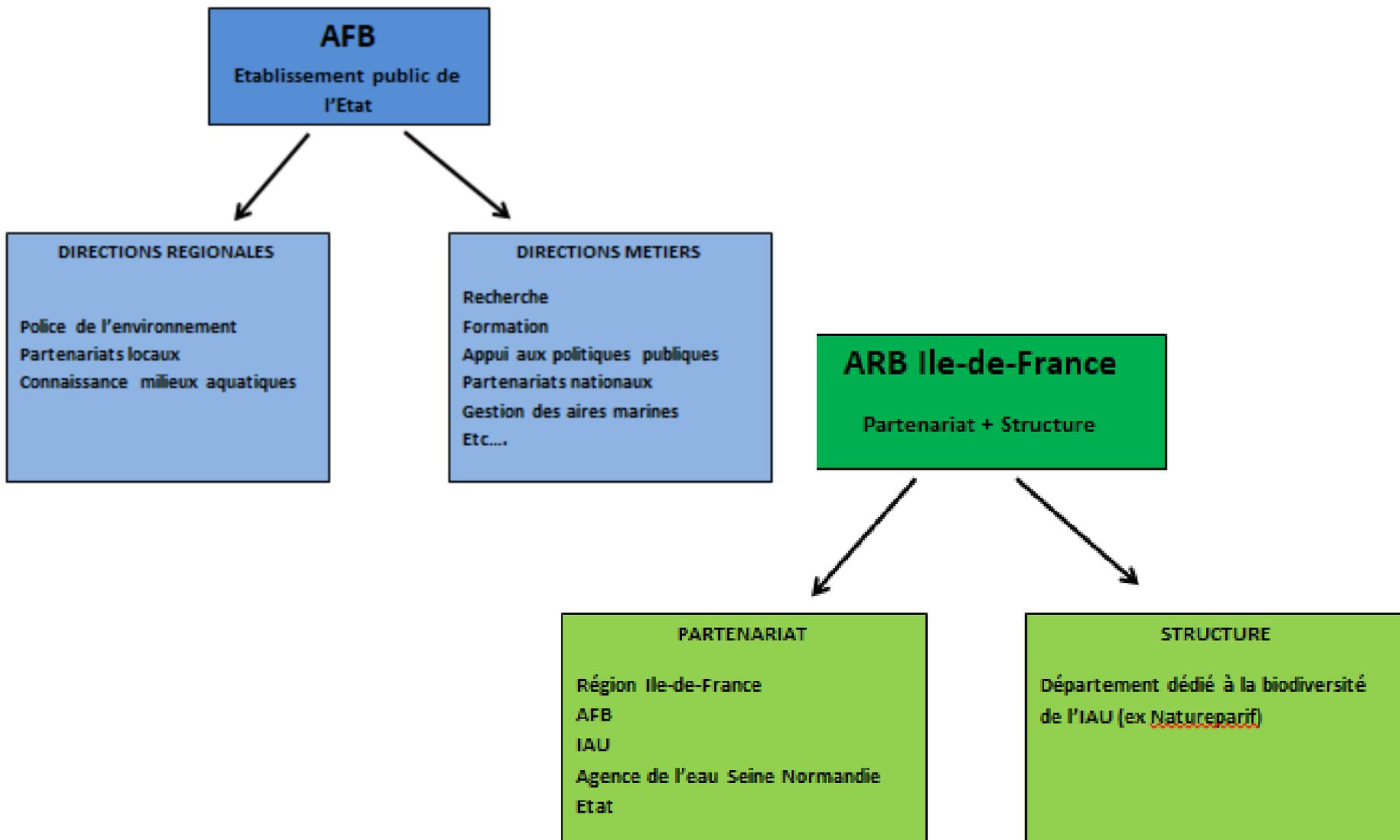


ARB Ile-de-France – 2 Décembre 2017

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

L'ARB Ile-de-France





L'ARB Idf – les missions

4 axes :

- **Développement des connaissances** au service des enjeux de la Biodiversité en Île-de-France
- **Appui et soutien pour les politiques franciliennes** en faveur de la Biodiversité
- **Ingénierie, formation et expertise** auprès des acteurs franciliens
- **Sensibilisation** sur les enjeux de la Biodiversité auprès des franciliens et **contribution à l'action internationale**



Une instance partenariale composé de 19 membres

- La Région Île-de-France
- L'Agence française pour la Biodiversité
- Le CESER d'Île-de-France
- La Préfecture d'Île-de-France
- La DRIEE d'Île-de-France
- L'Agence de l'Eau Seine Normandie
- L'IAU
- **Un représentant par collègue du comité des partenaires :**
 - Les départements
 - Les communes et établissements publics de coopération intercommunale
 - Les associations et fédérations contribuant à la protection de l'environnement
 - Les gestionnaires des aires protégées
 - Les organismes d'études et de recherche
 - Les organismes professionnels et entreprises publiques et privées



L'ARB Idf – L'organisation

✧ L' Agence régionale de la biodiversité d'Île de France :

- Convention constitutive entre : La Région, L'AFB, l'Etat, l'AE SN et l'IAU
- **Un département dédié à la Biodiversité** au sein de l'IAU , intégré au **pôle environnement** de l'IAU avec l'ARENE, l'ORDIF et le département environnement urbain et rural
- **Une équipe de 15 ETP à ce jour**
- **Un Président et un Vice Président**